

2005 protecting nearly 2,000,000 acres in and around Toronto is now the largest in the world. Montreal citizens want real conservation from political leaders with new and innovative ideas for real sustainable development.

2165

Plant, animal and bird species throughout the world are undergoing perceptible drops in numbers in part because of habitat loss. Mayor Coderre's idea of sustainability develops, preserve the rest, may have had made sense 60 to 70 years ago when there was a lot more green space. Since then it was developed, developed, developed. It is now 2017 and Montreal has a huge natural space deficit as mentioned earlier whereby Montreal is well below the standard considered necessary for the health and well being of its citizens.

2170

The only way to correct this imbalance is by preserving what few natural spaces remain on the Island of Montreal, therefore protecting all of Pierrefonds West, both forests and fields. That's it.

2175

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Comme vous avez lu un texte, est-ce qu'on pourrait en avoir une copie que vous enverriez à madame Wells, s'il vous plaît.

2180

MME JENNIFER GUIMOND :

Oui.

2185

LA PRÉSIDENTE :

Peut-être qu'on aura des questions. Écoutez comme on n'avait pas votre texte, on n'a pas eu le temps d'y réfléchir alors on vous remercie beaucoup d'avoir pris soin de venir nous voir.

2190

MME JENNIFER GUIMOND :

Merci.

2195

LA PRÉSIDENTE :

Thank you very much. J'inviterais maintenant Madame Kim Gravel s'il vous plaît. Madame Gravel vous pouvez vous mettre deux, tout de suite là. Vous installer à deux.

2200

MME KIM GRAVEL :

2205 Oui, mais elle n'est pas arrivée. Je pensais que ça serait un peu plus tard fait que ce n'est pas grave parce que la présentation de toute façon, c'était moi qui était supposée la faire. C'était juste pour s'il y avait des questions parce que la fille qui m'accompagnait elle est en bio-écologie donc c'est un programme qui s'y connaît peut-être sur certains trucs.

LA PRÉSIDENTE :

2210 Plus spécialisés.

MME KIM GRAVEL :

2215 Plus spécialisés que je ne connais pas forcément, mais sinon ce n'est pas grave, je ferai de mon mieux.

LA PRÉSIDENTE :

2220 O.K. Allez-y, on vous écoute.

MME KIM GRAVEL :

2225 Donc, bonjour. Tout d'abord, je tiens à remercier les commissaires de m'entendre pour la présentation du mémoire de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent.

2230 Moi, c'est Kim Gravel, je suis la représentante exécutive de l'externe de l'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent. Puis c'est aussi moi qui a écrit le mémoire en collaboration avec Daphnée Bilodeau qui n'est pas encore arrivée et que je ne sais pas si elle va arriver à temps mais tant pis.

2235 Puis donc c'est ça, je suis ici aujourd'hui en tant que porte-parole de mon association étudiante. Tout d'abord je vais vous parler de l'association que je représente aujourd'hui. Puis ensuite, je vais vous présenter brièvement les grandes lignes de notre mémoire qu'on vous a déjà fait parvenir précédemment.

2240 Donc, l'AECSL, l'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent, représente plus de 3 500 étudiants et étudiantes qui fréquentent le cégep de Saint-Laurent. Notre cégep est situé au nord-ouest de Montréal et donc relativement près du corridor de L'Anse-à-l'Orme. On peut facilement y accéder nous aussi comme n'importe quelle personne habitant Montréal.

Et donc, nous avons été interpellés par l'éventualité de la destruction de ce territoire vert qui est fréquenté notamment par les amateurs d'ornithologie et les amateurs de plein-air.

2245 Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a peu d'espace vert dans le territoire du Grand Montréal et les membres de notre association ont considéré que le sujet était d'une importance suffisante pour qu'on y consacre du temps et des ressources parce qu'en effet nous avons conscience qu'il s'agit de notre génération qui vivra avec les conséquences de la mauvaise gestion de l'environnement.

2250 Donc, suite à ça, nous nous sommes documentés sur le sujet et on a participé à plusieurs activités d'information. Déjà en 2014, sans que ça l'ait un rapport direct avec L'Anse-à-l'Orme, notre association avait quand même pris position contre l'étalement urbain et le dossier spécifique de l'Anse-à-l'Orme s'est retrouvé à plusieurs reprises en AG suite à ça, notamment dans les deux dernières sessions.

2260 La session d'automne passée justement, on a adopté un mandat en assemblée générale qui disait notamment si je peux vous en lire quelques portions brèves : « Que l'AECSL se positionne contre la construction d'un nouveau développement dans l'ouest de Pierrefonds et que l'AECSL s'engage à militer contre le projet immobilier Cap-Nature ». Ce mandat-là a été adopté à l'unanimité par notre assemblée générale et donc démontre une certaine implication de la communauté étudiante dans l'empêchement de ce projet, en fait.

2265 Donc, maintenant je suis rendu à la portion où je vais plus résumer le contenu de notre mémoire.

2270 Avant ça j'aimerais juste redonner notre appui à la vision commune pour la conservation du corridor de L'Anse-à-l'Orme en tant qu'espace naturel qui est un document qui ça aussi vous a déjà été parvenu puis qui résume quand même bien l'ensemble de nos positions et de notre vision du projet.

2275 Donc, c'est ça, par rapport au mémoire, donc malgré les efforts du Projet Cap-Nature pour être écologique et respectueux de la biodiversité, l'AECSL à l'instar de nombreuses études, considère que ces mesures ne sauront protéger adéquatement l'environnement. Donc, surtout que dernièrement avec l'actualité on a quand même eu une preuve un peu ironique de l'importance des territoires verts notamment dans la prévention des inondations.

2280 Donc pour revenir à la situation actuelle, Montréal est l'une des villes canadiennes où l'on retrouve le moins d'espaces verts par habitant. Présentement la Ville de Montréal protège seulement 6% et s'est engagée à augmenter ce chiffre à 10% pour 2025. Mais notre association

étudiante a quand même de grosses interrogations quand à comment la Ville compte tenir cet engagement en urbanisant 185 hectares de terrains verts.

2285 De plus, on tient à rappeler que la disparition d'un écosystème comme celui du corridor de L'Anse-à-l'Orme enlèverait à notre Ville des éléments extrêmement utiles. On a en fait souvent tendance à sous-estimer ce que la nature fait pour nous notamment ça l'empêche la création d'îlots de chaleur et il faut rappeler que les îlots de chaleur sont une source d'inconfort pour la population et pire encore elles peuvent occasionner de nombreux problèmes de santé. Même en
2290 général, la chaleur urbaine cause une augmentation du nombre de personnes qui doivent aller à l'hôpital. Donc, ça donne quand même une idée.

2295 Ensuite le site de L'Anse-à-l'Orme produit de nombreux services écosystémiques notamment des services culturels comme l'éducation, les services de régulation comme la pollinisation, ça permet de purifier naturellement l'eau de pluie, de purifier l'air et pleins d'autres services de ce genre-là.

2300 Quand à la biodiversité, on tient à mettre de l'avant que 7 des 9 espèces florales québécoises à statut rare ou menacées sont présentes sur ce territoire et que plus de 270 espèces vivantes s'y trouvent aussi. Toutes ces espèces seront immanquablement touchées par les développements prévus.

2305 Et aussi la perte et la dégradation des habitats est la plus grande menace pour la biodiversité, c'est la cause numéro 1 de la disparition d'une espèce.

Donc, notre association étudiante reconnaît l'exceptionnel intérêt biologique que représente l'air du corridor de L'Anse-à-l'Orme et recommande vivement à la Ville de Montréal d'en faire de même.

2310 Nous proposons de protéger cette zone c'est-à-dire d'en faire un îlot naturel conservé à travers des habitats dégradés par l'homme. Nous pensons que cette mesure irait davantage dans le sens des engagements que la Ville de Montréal s'est donnée pour conserver l'environnement.

2315 Aussi dans un autre ordre d'idée, nombreuses sont les personnes qui se sont établies dans le secteur de Pierrefonds-Roxboro justement pour sa proximité avec la nature. Alors cet espace vert est une richesse pour ceux et celles qui habitent dans les environs, mais aussi pour toute la population de Montréal qui peut profiter grâce à L'Anse-à-l'Orme d'un endroit en ville où elle peut marcher, faire des activités de pleine air ou tout simplement profiter de la nature.

2320 En terminant, permettez-moi juste de relire la conclusion de notre mémoire. Donc, en

conclusion, nous appelons la Ville de Montréal à faire marche arrière sur le Projet Cap-Nature. Nous demandons à l'instance décisionnelle en tant qu'élu du peuple de prendre en considération les besoins de ceux et celles qui lui ont donné le pouvoir.

2325

De nos jours ces besoins sont hautement axés sur la protection de notre milieu de vie, la nature.

2330

Pour finir nous désirons préciser que des projets immobiliers comme Cap-Nature il s'en développe partout dans le monde. Ce projet ne peut pas amener aucune source de fierté à Montréal et à ces habitants. Par contre, sauver le corridor de L'Anse-à-l'Orme et inscrire cette mesure dans une série d'actions visant à faire de Montréal une ville écologique, serait une idée qui elle pourrait très certainement faire briller notre ville au niveau international.

2335

Donc, merci.

LA PRÉSIDENTE :

2340

Donc, je vous remercie beaucoup d'avoir pris le soin de venir nous rencontrer, d'avoir même passé une résolution en assemblée générale, même si c'est avant que la commission soit annoncée. Peut-être on aurait une première question à vous poser.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2345

Oui. Vous mentionnez dans votre section Prise de position, vous parlez que vous appuyez la vision commune pour la conservation d'un corridor L'Anse-à-l'Orme, vous faites référence est-ce que c'est un document?

MME KIM GRAVEL :

2350

Oui, c'est un document qui, si je ne me trompe pas, est supposé vous être déjà avoir été parvenu peut-être dans sa version anglophone, ça je ne sais pas exactement, mais c'est un document qui résume en plusieurs points les positions.

2355

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Est-ce que c'est celui, alors une phrase plus tard, vous faites une référence d'une inversion écologique de l'ouest du territoire écrit par Marie-Ève Roy et d'autres personnes.

2360

MME KIM GRAVEL :

Hum, hum.

2365

LE COMMISSAIRE :

Est-ce que c'est ce document, ça c'est le document de la Fondation Suzuki, est-ce que vous faites référence à ce document-là?

2370

MME KIM GRAVEL :

Non, en fait, c'est une feuille juste une feuille avec des points.

2375

MME SUE STACHO :

C'est avec le mémoire de Campbell Stuart.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2380

Ah, O.K. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2385

Écoutez à la page 7 de votre mémoire, à la fin, c'est une question que je veux que vous éclairciez, vous indiquez entre autres que, en parlant de la biodiversité, « celle-ci diminue les zones centrales, amène plus de bordure, phénomènes qui nuisent au cycle vital, l'effet de lisière a de nombreuses conséquences négatives » et à la fin vous parlez de l'entrave des processus de dispersions rend également possible la dérive génétique, à quoi vous référez vous exactement? Je soupçonne ce que c'est, mais je veux vous entendre là-dessus.

2390

MME KIM GRAVEL :

Ça malheureusement, c'est une des portions que justement Daphnée a écrite donc je suis vraiment désolée, je ne peux pas exactement, cette phrase spécifiquement c'est un concept que moi-même je ne maîtrise pas assez pour pouvoir vous en expliquer plus.

2395

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2400

MME KIM GRAVEL :

2405 Toutefois, c'est ça, c'est vraiment elle qui pourrait vous l'expliquer mieux que moi, mais malheureusement, elle n'est pas présente en ce moment.

LA PRÉSIDENTE :

2410 Bon. C'est bien. En tout cas, l'hypothèse que je fais là c'est que, comment dire donc, s'il n'y a pas suffisamment de superficie disponible pour les déplacements, il y a des espèces qui peuvent être amenées à se reproduire entre elles et ce qui peut être problématique au plan génétique, ça peut être ça.

MME KIM GRAVEL :

2415 Mais c'est comme ça que moi je l'aurais interprété.

LA PRÉSIDENTE :

2420 Oui. On est deux alors.

MME KIM GRAVEL :

2425 Mais c'est ça, c'est comme ça que moi je l'aurais interprété et expliqué, mais pour avoir plus de précisions ça serait vraiment à Daphné de demander. Désolée.

LA PRÉSIDENTE :

2430 Parfait. Bon alors. Voilà. As-tu une autre question?

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2435 Oui, j'aurais une autre question, mais peut-être ça serait pour Madame Bilodeau aussi. Vous mentionnez juste après ça, vous parlez de la Loi sur la conservation de patrimoine naturel, plusieurs personnes ont parlé de plusieurs lois, mais vous êtes la seule dans votre mémoire que vous mentionnez cette loi-là. Est-ce que vous savez pourquoi vous avez, c'est au début de la phrase que vous commencez à ça.

2440

MME KIM GRAVEL :

Hum, hum.

2445

LE COMMISSAIRE WOLFE:

C'est plutôt à Madame Bilodeau.

2450

MME KIM GRAVEL :

C'est plutôt à madame Bilodeau en effet.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2455

O.K. Ce n'est pas grave.

M. PIERRE LEGENDRE :

2460

Je pourrai vous donner de l'information là-dessus.

LE PRÉSIDENTE :

2465

Alors on vous remercie beaucoup. J'inviterais maintenant Madame Stéphanie Dimitrovas et Steve Leckman s'il vous plait.

MME STÉPHANIE DIMITROVAS ET M. STEVE LECKMAN :

2470

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour.

2475

MME STÉPHANIE DIMITROVAS ET M. STEVE LECKMAN :

Est-ce que vous nous entendez si on parle comme ça ou c'est-tu pour la salle.

2480

M. STEVE LECKMAN :

Yes, I've seen the tracks.

2685

MME STÉPHANIE DIMITROVAS :

Yes, we've seen the tracks.

2690

M. STEVE LECKMAN :

You can't mistake.

MME STÉPHANIE DIMITROVAS :

2695

Yes.

LA PRÉSIDENTE :

2700

Alors, no more questions. Thank you very much. Oui, je crois que Madame Daphnée Bilodeau est arrivée. Est-ce qu'elle est déjà repartie? Non? Si vous voulez venir, on a peut-être une petite question ou deux à vous poser.

Comme vous êtes la spécialiste semble-t-il.

2705

MME DAPHNÉE BILODEAU :

Bonjour.

2710

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour. On a pris un petit d'avance sur notre horaire, oui.

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2715

Oui, j'ai vu ça.

LE COMMISSAIRE WOLFE:

2720

La première question c'était la vôtre sur l'agriculture.

LA PRÉSIDENTE :

2725 Ah, oui, oui, c'était une question qu'on avait, c'est à la page 7, la troisième page à partir de la Prise de position, c'est le troisième argument qui est soulevé ou on parle de l'effet de lisière et puis de dérive génétique, à quoi pensez-vous? On a tenté de se donner?

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2730 Quand je parle de dérive génétique?

LA PRÉSIDENTE :

2735 Oui, allez-y. Oui.

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2740 Bien, c'est une conséquence de la diminution d'une taille d'une population donc, quand il y a moins d'individus dans une population, il y a moins de chance que les allèles de l'ADN se transmettent à la génération suivante. Donc, ça peut entraîner des problèmes de maladies qui se transmettent plus facilement ou de, on peut parler aussi de congénitance je pense, je ne sais pas si c'est le terme.

LA PRÉSIDENTE :

2745 Oui, oui.

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2750 Donc, voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2755 C'est bien. Il y avait une autre question aussi.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2760 À la prochaine page, vous mentionnez plusieurs lois, mais vous commencez en parlant de vous dites : « sachant qu'il s'agit désormais d'une propriété privée », et vous nous rappelez l'existence de la Loi sur la conservation de patrimoine naturel.

MME DAPHNÉE BILODEAU :

Oui.

2765

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Pourriez-vous expliquer pourquoi cette loi-là?

2770

MME DAPHNÉE BILODEAU :

Bien quand on est propriétaire terrien, on peut faire appel au gouvernement pour obtenir une subvention pour permettre au propriétaire de protéger son terrain.

2775

Puis donc, ça peut avoir différentes applications sur la situation.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

O.K. Merci.

2780

LA PRÉSIDENTE :

Comme, comme?

2785

MME DAPHNÉE BILODEAU :

Bien admettons que sur mon terrain...

LA PRÉSIDENTE :

2790

Donnez un exemple?

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2795

... j'ai un lac et puis il y a certaines espèces qu'on ne voit pas vraiment ailleurs et bien je pourrais faire appel au gouvernement pour qu'il m'aide à ériger des structures qui permettraient aux populations ou aux espèces présentes de survivre ou de mieux se conserver. Je pourrais aussi demander de l'aide pour construire différentes structures, je ne sais pas exactement quel genre.

2800

LA PRÉSIDENTE :

Protection?

2805

MME DAPHNÉE BILODEAU :

Oui.

2810

LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2815

Merci.

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2820

C'est des mesures d'aide qui existent.

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Dans quel domaine étudiez-vous par curiosité?

2825

MME DAPHNÉE BILODEAU :

Je suis en bio-écologie au cégep.

2830

LA PRÉSIDENTE :

Au cégep?

MME DAPHNÉE BILODEAU :

2835

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2840

Alors, merci beaucoup.